



Pôle emploi après arrêt maladie

Par Nessa3127

Bonjour,

Voilà je sort de presque 3ans d'arrêt maladie, avant cet arrêt j'étais intérimaire. Donc à la fin de l'arrêt je me réinscris comme demandeur d'emploi et du coup une demande d'allocation est faite.

Cette demande m'est refusée car pas assez d'heures cumulées avant mon arrêt maladie. Il me manquait à peine 10h.

Ensuite je refais de l'intérim 3 mois, puis fin de mission, je refais donc une demande d'allocation via pôle emploi. Et là après 2 mois d'attente, on me dit que mes heures cumulées avant mon arrêt maladie ne sont plus cumulables avec mes 3 mois d'intérim. Que ces heures étaient cumulables que pour une 1^{ère} demande. Ai-je un recours ou une solution ? Car ces heures je les ai bien travaillées et donc cotisées !!

Merci à ceux qui me répondront.

Par ESP

Bonjour

Combien de temps aviez-vous travaillé avant votre maladie ?

Par Nessa3127

Je ne sais plus exactement, mais lors de mon inscription et donc de la 1^{ère} demande il me manquait 10h pour ouvrir mes droits, donc refus. Après j'ai travaillé 3 mois...